



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chevaux de trait

Question écrite n° 112072

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur l'inscription des races de trait françaises au patrimoine mondial de l'humanité. Il souhaiterait connaître l'état d'avancement de ce projet.

Texte de la réponse

La fédération France-Trait regroupant les neuf races de trait françaises a déposé auprès des services de l'UNESCO une lettre d'intention visant à demander l'inscription de ce capital génétique propre à la France au patrimoine mondial de l'humanité. Il appartient maintenant à la fédération France-Trait de déposer une demande formelle. Lorsque cette dernière aura été déposée, il reviendra le cas échéant au ministère de la culture, chargé de l'instruction de ce dossier, d'interroger les référents institutionnels désignés par France Trait. Le ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire appuiera sans réserve ce projet lors de toute demande d'avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112072

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 2011, page 6718

Réponse publiée le : 9 août 2011, page 8547